

Petite entreprise

moitié du coût des travaux de recherche supplémentaires, ce qui est très important pour les petites entreprises. Cette mesure porterait le montant du crédit à une fois et demie la somme consacrée à de nouvelles recherches. Ainsi, une société qui consacre \$100 à de nouveaux travaux de recherche pourrait déduire \$150 de son revenu imposable. Il s'agit d'une mesure extrêmement stimulante pour les petites entreprises.

Quelle économie cela représenterait-il pour les petites entreprises. Elles économiseraient \$16 d'impôt par tranche de \$100 consacrée à de nouvelles recherches. Au lieu d'être de \$75, le coût net de la recherche, impôts déduits, serait d'environ \$59 en Ontario et de \$55 dans les régions défavorisées.

J'aimerais suggérer une amélioration à cette mesure salubre; j'espère que le ministre des Finances (M. Chrétien) tiendra compte de ma suggestion. Il s'agirait d'une mesure fiscale réservée uniquement aux petites entreprises. Le taux d'imposition sur les revenus des petites entreprises est faible. De ce fait même, ces dernières retirent moins de profit de cette nouvelle mesure destinée à stimuler la recherche que les grosses sociétés dont le taux d'imposition est plus élevé. Je voudrais que le ministre envisage la possibilité, grâce aux mécanismes régissant les crédits d'impôt, de faire bénéficier les petites entreprises de ces derniers.

Quels sont les objectifs de la recherche et du développement? Je crois qu'il faut avoir une idée très précise de ces objectifs parce que tout l'éventail des mesures prises doit converger vers eux. Les objectifs de la recherche et développement sont d'aider une société à utiliser les procédés techniques et les méthodes les plus perfectionnés, lancer de nouveaux produits et à en améliorer d'autres pour étendre leur marché, en fait, à être ambitieuse dans le bon sens du terme, à être à la fine pointe de l'évolution du marché.

Dans le domaine de la recherche et du développement le Canada se classe parmi les derniers des pays occidentaux industrialisés, et ne cesse de prendre du recul. Peut-on vraiment croire que cette piètre performance en recherche et développement tienne surtout à une question d'impôts? Je ne le crois pas, et je ne crois pas non plus que l'on puisse remédier à ce problème uniquement en adoptant des stimulants fiscaux ou des mesures fiscales.

La conjoncture fiscale peut aider, mais il y a d'autres aspects qui à mon avis sont plus importants. L'un d'eux est la relation qui existe entre les entreprises et à l'intérieur de celles-ci dans un pays comme le nôtre où l'économie est en grande partie aux mains de détenteurs de capitaux étrangers. Je n'en fais reproche à personne, mais je tiens à signaler que les compagnies ont l'habitude de faire le gros de leurs recherches et de leur développement au siège social où se trouve leur principal marché et la plus grande partie de leurs effectifs. Cela signifie que les résultats de la recherche et du développement sont transférés au Canada lorsque la nouvelle technologie, les nouvelles techniques et les nouveaux produits ont été mis au point ailleurs. Ce retard est grave parce qu'il fait que nous avons du mal à trouver de nouveaux débouchés.

Mais nous devons reconnaître également que bien des sociétés étrangères s'occupent énormément de recherches et de développement au Canada. C'est une situation complexe. Par exemple, Ortho Pharmaceutical, qui est propriété exclusive de Johnson et Johnson, une multinationale géante, possède l'un des rares laboratoires de recherche et de développement comp-

tant 40 savants qui ont mis au point certains produits connus mondialement. C'est le genre d'autonomie et de rapports avec la maison-mère dont nous avons besoin mais que toutes les filiales n'ont pas. La Société General Electric du Canada a ce genre d'autonomie, dans une certaine mesure, comme Eli Lilly, Hewlett Packard, DuPont et d'autres, mais dans l'ensemble, nos filiales tirent de l'arrière dans le domaine de la recherche et du développement à cause de leurs liens avec la maison-mère. La Northern Telecom, une multinationale canadienne, fait ses travaux de recherche et de développement au pays.

Il nous faut examiner la nature de cette relation qui fait stagner la recherche et le développement au Canada. Je crois que les 23 groupes d'étude créés il y a environ un mois et qui doivent faire rapport pour la première fois dans six semaines peuvent le faire. Ils envisagent des plans d'action dans 23 secteurs comme les plastiques, l'industrie automobile, les pâtes et papiers, les mines et d'autres secteurs de fabrication. Ces groupes d'étude peuvent examiner l'incidence qu'a la forte proportion de propriété étrangère au Canada sur la recherche et le développement. Nous ne devons pas préconiser uniquement des modifications fiscales qui ne changent pas en profondeur les traditions bien établies.

A cet égard, j'irais même jusqu'à préconiser la création d'un institut canadien de la technologie intermédiaire. Toutefois, on a des préjugés contre les nouveaux organismes et les nouvelles initiatives de ce genre, mais je crois que nous aurions tort d'accorder trop d'importance à ces préjugés. Pourquoi est-ce que je préconise la création d'un institut consacré à la technologie moyennement avancée? Tout d'abord, si les petites entreprises veulent réussir, elles ne peuvent pas se contenter de fabriquer des produits pour une autre entreprise qui s'occupe de la conception, de la recherche et du développement et qui ose dire: «Soumissionnez. Si vous obtenez le marché, tant mieux, sinon, nous nous adresserons ailleurs». Il leur faut des sources indépendantes et autonomes d'amélioration de leurs produits et de leurs procédés. Comme nous nous trouvons à la remorque, à cause de la propriété et du contrôle des entreprises en général, il nous faudra peut-être des recherches et une technologie d'échelle moyenne pour aider les entreprises canadiennes à bénéficier de ces améliorations, à les développer, à se les assimiler.

● (2132)

Comme plusieurs députés l'ont déjà dit, il nous faudra peut-être un consortium d'exportation pour aider les petites entreprises à sortir du cadre purement régional et intérieur. En raison de leur petite taille et de leur manque de moyens de commercialisation pour pénétrer les marchés étrangers, il serait utile que le gouvernement aide à la création de consortiums d'exportation. Ne nous laissons pas détourner de solutions de ce genre par ceux qui agitent l'épouvantail d'une nouvelle administration.

Ce que je tiens surtout à dire, ce soir, c'est que les incitations fiscales sont une solution de facilité. Elles n'obtiendront pas les résultats souhaités, en raison du caractère particulier des problèmes dont il s'agit. Je pense aux problèmes du tiers monde, à ceux du monde industrialisé et à l'éparpillement de notre économie. Il y a un point de la motion sur lequel je suis d'accord, et qui avait été proposé et adopté au congrès national du parti libéral. Je veux parler de la modification à la loi de l'impôt sur le revenu qui suspendrait l'application de l'impôt